Pour en savoir plus sur Natura 2000

Le réseau Natura 2000 est un réseau écologique européen dont l'objectif est de préserver la diversité biologique tout en valorisant les territoires. Les milieux naturels et espèces présentant des enjeux de conservation à l'échelle européenne sont répertoriés sur les annexes des deux Directives Européennes « Habitats, Faune, Flore » et « Oiseaux ». En France, la préservation de ces espaces et de ces espèces passe par la réalisation d'actions de gestion conciliant les activités agricoles, forestières et de loisirs avec la conservation du patrimoine naturel. Ces mesures sont regroupées dans un Document d'Objectifs dont la mise en œuvre est confiée à une structure animatrice.

Les propriétaires et usagers ont à leur disposition plusieurs outils contractuels pour participer à la mise en place de ces actions de préservation.

La démarche Natura 2000 est participative et volontaire. L'unique impact réglementaire concerne certains projets et plans d'aménagements susceptibles d'affecter notablement le site. Ces projets doivent alors faire l'objet d'une évaluation des incidences avant leur réalisation.

Des rendez-vous à ne pas manquer

Nous vous invitons à participer à la soirée qui sera organisée sur votre commune sur cette thématique.

À chaque commune, sa soirée, alors à vos agendas :

- Le mardi 10 décembre 2013 à 19h30 à la salle communale de Martigny-le-Comte
- Le mercredi II décembre 2013 à 19h30 au restaurant scolaire du Rousset
- Le lundi 16 décembre 2013 à 19h30 à la salle des fêtes de Pouilloux

Petits et grands venez nombreux ! À très bientôt !

Contacts

Si vous avez des questions, n'hésitez à pas à nous contactez :

Cécile DIAZ

Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne Chemin du Moulin des étangs 21600 FENAY 03 80 79 25 99 cecile.diaz@cen-bourgogne.fr

Mairie de Martigny-le-Comte

Bourg 71200 MARTIGNY-LE-COMTE 03 85 24 42 93 mairie.martignylecomte@wanadoo.fr

Des informations et documents sont disponibles sur le site internet du Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne : http://www.cen-bourgogne.fr/

Rubrique Actions biodiversité > Plans Régionaux d'Actions

Lettre d'information réalisée pour la commune de Martigny-le-Comte par :



Lettre d'information financée par :







Edito

Héberger un site Natura 2000 sur sa commune est la reconnaissance de la présence d'un patrimoine naturel remarquable à préserver. Le Rousset, Pouilloux et Martigny-le-Comte font partie des 7 communes sur les 573 de Saône-et-Loire à accueillir la Cistude d'Europe, petite tortue d'eau douce aux mœurs discrètes. C'est pourquoi le site Natura 2000 « Étangs à Cistude d'Europe du Charolais » y a été désigné. Lorsque la question de l'animation de ce site s'est posée, c'est tout naturellement que nous nous sommes proposés. En effet, le site Natura 2000 représentant 8 % de la surface communale, il est important pour nous d'être acteur et moteur d'actions qui pourront être entreprises. C'est également une façon d'être un interlocuteur privilégié afin de faire le lien entre les services de l'Etat et vous-même, habitant du territoire.

En vous souhaitant bonne lecture et de belles découvertes.

Danielle Bandin Maire de Martigny-le-Comte





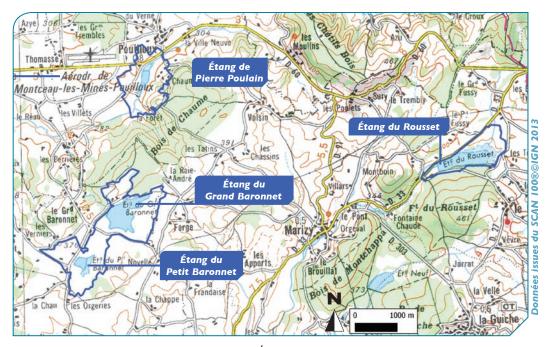


Le coin naturaliste

Le site Natura 2000 des «Étangs à Cistude d'Europe du Charolais» est composé des étangs du Rousset, de Pierre Poulain et du Petit et Grand Baronnet. D'une surface de 512 hectares, il a été désigné principalement pour sauvegarder la Cistude d'Europe, petite tortue d'eau douce inscrite à la Directive Européenne « Habitats, Faune, Flore ». Protégée en France, elle est présente en Bourgogne uniquement dans le sud de la Nièvre et de la Saône-et-Loire.

Outre ce petit reptile, ce site Natura 2000 accueille également des milieux naturels d'intérêt européen comme les prairies paratourbeuses mais aussi certaines végétations aquatiques flottantes et de bord des étangs.

La commune de Martigy-le-Comte porte l'animation de ce site Natura 2000 depuis fin 2012. Elle a fait appel au Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne pour l'épauler dans cette mission, fort de son expérience sur le territoire et dans la démarche Natura 2000.



Périmètre du site Natura 2000 «Étangs à Cistude d'Europe du Charolais»

Ces étangs sont privés et seul celui du Rousset est ouvert à la fréquentation du public. Ceci permet de conserver un cadre de tranquillité vital pour cette tortue. Merci de respecter le droit à la propriété privée.



Actions de gestion des milieux naturels :

Plusieurs **exploitants agricoles** se sont engagés dès 2012 à réduire leurs apports d'engrais, à diminuer le nombre de vaches sur leurs parcelles, à restaurer leurs mares et à reconvertir leurs cultures en prairies. Ces actions sont particulièrement favorables à la **préservation des sites de ponte** de la Cistude d'Europe. Elles permettent également de conserver dans un bon état les prairies paratourbeuses, milieux naturels fragiles particulièrement sensibles au piétinement et à l'enrichissement des sols.



Prairie paratourbeuse sur le site Natura 2000

Action de communication :

Un **panneau d'information** va être mis en place au niveau de l'étang du Rousset pour expliquer à tout un chacun l'intérêt du site Natura 2000 et présenter succinctement la Cistude d'Europe.

